

Construire et piloter le projet d'établissement d'un conservatoire

Action de formation professionnelle continue

12 heures - 2 jours de 6 heures, hors pauses

Présentiel - formation proposée en intra ou sur site

CFPM FRANCE - 425 cours Émile Zola, 69100 Villeurbanne - 09 72 23 36 72 - contact@cfpmfrance.com

1. Objectifs de la formation

Permettre aux équipes de direction et d'encadrement d'un conservatoire (ou établissement d'enseignement artistique territorial) de concevoir, formaliser et animer un projet d'établissement sous l'angle pédagogique (et non "réglementaire pur"), en intégrant :

- la conception et l'animation d'un projet pédagogique (vision, priorités, plan d'action) ;
- l'articulation pédagogie / territoire (politique culturelle, partenariats, publics, accès) ;
- l'interdisciplinarité (parcours, transversalités, projets collectifs) ;
- l'analyse des publics (besoins, freins, attentes, parcours) ;
- la structuration des équipes (gouvernance pédagogique, coordination, rituels, pilotage).

2. Public visé

- Directeurs/directrices de conservatoires et d'établissements d'enseignement artistique territoriaux.
- Directeurs/directrices adjoints, responsables pédagogiques, coordinateurs de départements/pôles.
- Cadres territoriaux en charge du pilotage pédagogique, de projets de développement des publics, ou de transformation pédagogique.

3. Prérequis

- Exercer (ou se préparer à exercer) des responsabilités de pilotage pédagogique / coordination d'équipe.
- Apporter, si possible, un document de travail existant (projet précédent, bilan d'activité, axes de mandat, note d'intention) ou à défaut une description synthétique de l'établissement (organisation, effectifs, publics, enjeux).

4. Durée et organisation

- Durée : 2 jours – 12 h (6 h/jour)
- Alternance d'apports, ateliers, études de cas, production de livrables et analyse de pratiques.
- La formation est structurée pour aboutir à un kit de livrables transposables dans l'établissement.

5. Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et outillée : ateliers de co-construction, diagnostics guidés, mises en situation d'animation (réunion, arbitrage, restitution).
- Études de cas territoriales : articulation avec les réalités de terrain (publics, partenaires, contraintes, ressources).
- Production progressive de livrables : canevas du projet, matrice territoire, cartographie des publics, plan d'action et indicateurs.
- Feedback structuré : pairs + formateur, critères explicites de réussite.

6. Moyens pédagogiques et matériels

- Salle équipée : vidéoprojecteur/écran, paperboard, supports d'animation.
- Supports numériques remis : trames et canevas (projet, diagnostic, gouvernance pédagogique, indicateurs).

7. Programme détaillé

Jour 1 – Diagnostic, vision pédagogique et articulation territoire (6 h) 1) Cadrage : finalités d'un projet d'établissement "piloteable" (dimension pédagogique)

- Ce qu'on attend d'un projet d'établissement utile : cap, cohérence, lisibilité, faisabilité, pilotage.
- Clarifier : mission éducative et artistique, ambitions pédagogiques, principes de service au public.
- Point de vigilance : éviter le "catalogue d'intentions" et construire un outil de décision. 2) Diagnostic pédagogique : forces, fragilités, opportunités
- Diagnostic guidé : offre pédagogique, parcours, pratiques collectives, transversalités, évaluation des actions.
- Diagnostic "fonctionnement" : coordination pédagogique, circulation d'informations, rituels, capacité à conduire des projets.
- Atelier : auto-diagnostic en 5 axes (scoring + priorisation des enjeux). 3) Analyse des publics : besoins, freins, attentes, parcours
- Cartographier les publics actuels et "publics cibles" : segmentation, besoins, leviers d'accès et de fidélisation.
- Identifier les points de rupture (entrée / progression / abandon / passerelles).
- Atelier : cartographie des publics + hypothèses d'amélioration des parcours. 4) Articulation pédagogie / territoire (sans approche réglementaire pure)
- Comprendre l'écosystème local : acteurs culturels, éducatifs, sociaux, associatifs, collectivités/partenaires.
- Définir des priorités pédagogiques cohérentes avec le territoire : inclusion, rayonnement, coopération, parcours.
- Atelier : matrice "territoire → enjeux → priorités pédagogiques → partenariats". 5) Synthèse de fin de journée
- Formalisation : 3 priorités pédagogiques + 3 publics prioritaires + 3 partenariats à potentiel.

Jour 2 – Interdisciplinarité, structuration des équipes, plan d'action et évaluation (6 h) 1)

Interdisciplinarité : concevoir des parcours et projets transversaux

- Principes : objectifs d'apprentissage, cohérence des parcours, complémentarité des disciplines, progression.
- Formats opérationnels : ateliers transversaux, projets scéniques, pratiques collectives, passerelles, modules.
- Atelier : design d'un projet interdisciplinaire (objectifs, publics, modalités, ressources, calendrier). 2) Structuration des équipes : gouvernance pédagogique et animation
- Clarifier rôles et responsabilités : direction, responsables de pôles, coordination, référents projets.
- Rituels utiles : conseils pédagogiques, comités projets, revues de parcours, bilans périodiques.
- Outils de coordination : comptes rendus décisionnels, feuille de route, suivi d'actions.
- Mise en situation : animation d'une réunion pédagogique orientée décisions + suivi. 3) Du projet à l'opérationnel : plan d'action, priorisation, ressources
- Transformer les axes en actions : périmètre, livrables, jalons, ressources, risques, arbitrages.
- Atelier : plan d'action "1 page" (12 mois) + gouvernance associée. 4) Évaluer les actions : indicateurs simples et boucle d'amélioration continue
- Définir des indicateurs utiles (activité / qualité / résultats / impacts), sans usine à gaz.
- Organiser la collecte, la revue et la décision : qui mesure, quand, comment on ajuste.
- Atelier : mini-tableau de bord + dispositif de revue (trimestrielle / semestrielle). 5) Clôture : livrables et plan 30/60/90 jours
- Restitution des productions, plan d'actions individuel, évaluation à chaud.

8. Compétences visées et modalités d'évaluation

Compétence 1 – Concevoir et animer un projet pédagogique d'établissement

- Objectif opérationnel : formuler une vision et des priorités pédagogiques traduites en axes structurés.
- Contenus principaux : finalités, diagnostic, priorisation, cohérence des axes.

CFPM FRANCE | Univers ENSEIGNER & PILOTER

- Évaluation associée : production d'un canevas "vision/axes/priorités" + restitution courte.
- Critères / seuil de réussite : clarté, cohérence interne, priorités hiérarchisées, faisabilité.

Compétence 2 – Articuler pédagogie et territoire

- Objectif opérationnel : relier les choix pédagogiques aux enjeux et partenaires du territoire.
- Contenus principaux : cartographie d'écosystème, publics, partenariats, leviers d'accès.
- Évaluation associée : matrice territoire (enjeux → actions → partenariats) + argumentaire.
- Critères / seuil de réussite : pertinence des liens, partenariats crédibles, impacts attendus explicités.

Compétence 3 – Développer l'interdisciplinarité et des parcours cohérents

- Objectif opérationnel : concevoir un projet interdisciplinaire ou un module transversal "piloteable".
- Contenus principaux : objectifs d'apprentissage, formats, organisation, ressources, calendrier.
- Évaluation associée : fiche-projet interdisciplinaire (1 page).
- Critères / seuil de réussite : objectifs mesurables, organisation réaliste, articulation des disciplines, public ciblé.

Compétence 4 – Structurer et mobiliser les équipes autour du projet

- Objectif opérationnel : définir une gouvernance pédagogique et des rituels d'animation efficaces.
- Contenus principaux : rôles, instances, rituels, coordination, communication décisionnelle.
- Évaluation associée : schéma de gouvernance + trame de réunion/CR décisionnel.
- Critères / seuil de réussite : responsabilités claires, circuits d'information définis, suivi opérationnel prévu.

Compétence 5 – Mettre en place une évaluation des actions et une amélioration continue

- Objectif opérationnel : construire un mini-tableau de bord et un dispositif de revue/ajustement.
- Contenus principaux : indicateurs, collecte, revue, décisions, capitalisation.
- Évaluation associée : tableau de bord + plan de revue (fréquence/acteurs/décisions).
- Critères / seuil de réussite : indicateurs utiles et mesurables, rythme réaliste, décisions traçables.

9. Validation de la formation

Attestation de fin de formation (selon modalités en vigueur) et synthèse des acquis (livrables + plan d'action individuel).

10. Encadrement pédagogique

Intervenant(s) CFPM : expert(s) en conception de projets pédagogiques, animation d'équipes et conduite de projets de transformation dans l'enseignement artistique (approche centrée sur la pédagogie et le pilotage opérationnel).

11. Accessibilité et prise en compte du handicap

- Analyse individualisée des besoins d'adaptation (rythme, supports, organisation de la salle, aides techniques).
- Aménagement possible des modalités d'évaluation (tiers-temps, assistance technique, ajustement des exercices pratiques, salle dédiée).
- Contact avec le référent handicap CFPM en amont de l'entrée en formation, avec formalisation écrite des aménagements retenus.

12. Transfert en situation professionnelle et suites de parcours

- Déploiement d'un projet d'établissement outillé (canevas, gouvernance, plan d'action, indicateurs).
- Mise en place de rituels de pilotage pédagogique et de dispositifs interdisciplinaires.
- Consolidation de l'analyse des publics et de l'articulation avec le territoire (partenariats, accès, parcours).

13. Documents remis aux participants

- Support de formation (PDF).

- Kit d'outils : canevas projet d'établissement, matrice territoire, cartographie des publics, fiche-projet interdisciplinaire, schéma de gouvernance pédagogique, trame de réunion/CR, mini-tableau de bord.

14. Sanction de la formation

Attestation de réalisation / présence, conformément aux exigences de l'action.